

LES VOISINS DE PANIER

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Adhésion 2016

du 1er janvier au 31 décembre 2016

Partie à remplir lisiblement

Je soussigné(e) :

Adresse :

.....

Téléphone fixe :

Portable :

Email :@.....

- Demande à adhérer à l'AMAP
- Renouvelle mon adhésion à l'AMAP
- Accepte que mon adresse mail soit utilisée pour recevoir des informations validées par le Conseil d'Administration

je verse une cotisation

- de 10 €, correspondant aux besoins de l'association, projet 2016 : **rafraîchissement du local de distribution**
- de 6 €, correspondant à la cotisation de base,
- de €, correspondant à une cotisation de soutien

Payé par chèque à l'ordre de : LES VOISINS DE PANIER - AMAP
banque N°

Engagement 2016

Mon adhésion permet de participer à atteindre les objectifs de notre association :

- Montrer un partenariat entre les consommateurs et des producteurs, basé sur la livraison régulière de produits définis moyennant un abonnement payable d'avance.
- Favoriser une agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine.
- Regrouper des consommateurs désirant se nourrir de produits frais, de bonne qualité et ayant du goût.

La cotisation annuelle sert à couvrir les frais d'envoi du courrier et de téléphone, des assemblées générales, de relation avec les Paysans et la location du local de distribution. L'association a pour but de maintenir les exploitations, de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, en fournissant une production écologique.

Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises. En s'engageant par la signature d'un contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires. L'AMAP permet à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de participer à des ateliers et visites sur les fermes des producteurs engagés.

Le consommateur viendra prendre livraison de sa commande aux dates indiquées sur le contrat, de 18h30 à 19h30 au local de l'AMAP de la Membrolle sur Longuenée. Les consommateurs dans l'incapacité de venir chercher leur colis devront s'organiser pour déléguer cette tâche à une personne de leur convenance.

RESILIATION

La résiliation anticipée du contractant reste possible sous certaines conditions. Dès lors, le remboursement des mensualités restantes sera étudié par les représentants de l'association.

En adhérant, je suis informé(e) que cette association ne fonctionne que sur le mode de partage des tâches et du bénévolat. Ma participation et ma confiance vont aider à poursuivre cette action de développement de l'agriculture paysanne.

Je m'engage à participer, à tour de rôle, aux distributions.

Fait à la Membrolle sur Longuenée, le

Signature

Carte d'adhésion
à présenter au tuteur lors de la signature d'un contrat
Année 2016

Nom et prénom :

de l'adhérent

Nom et prénom :

du conjoint



Contact :

- **Président : Christophe PELLUAU**
- **Secrétaire : Marie-Jo MARTIN – tél : 06 86 85 06 96**
- **Trésorier : Virginie BEAUPERIN**

<http://voisinsdepanier.free.fr>

adresse mail : voisinsdepanier@free.fr

Pour signer un contrat :

<https://contrats.amapj.fr/p/membrolle>